

PALESTINE : QUELS ESPOIRS POUR 2012 ?

L'année 2011 a été très contrastée pour les amis de la Palestine.

Plusieurs événements porteurs d'espoirs se sont produits.

Le printemps arabe a libéré dans les États du Proche et du Moyen-Orient de nombreuses voix solidaires du peuple palestinien et a stimulé la reconstruction de son unité politique.

Le Tribunal Russell pour la Palestine a qualifié de « crimes d'apartheid » les nombreuses discriminations contre le peuple palestinien, légitimant ainsi le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) contre l'État d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international.

En Israël même, le « mouvement des tentes » a ouvert des brèches dans le consensus sioniste en introduisant la question de la citoyenneté de tous les habitants du pays et la remise en cause des choix budgétaires qui priorisent les dépenses militaires.

L'UNESCO a reconnu la Palestine.

Le mouvement international BDS a continué de se développer.

Mais malgré tous ces facteurs positifs n'oublions pas l'acharnement de l'État d'Israël dans sa volonté de détruire l'espace vital et la vie sociale, politique et culturelle du peuple palestinien.

La colonisation et l'occupation militaire se poursuivent méthodiquement, rendant de moins en moins crédible l'hypothèse de la création d'un État palestinien viable, le blocus de Gaza continue, ainsi que les assassinats « ciblés » ou non, la politique de judaïsation de Jérusalem se développe. En Israël même, le statut de seconde zone de la population palestinienne et les attaques contre tous les anticolonialistes ont franchi de nouveaux degrés : les discriminations et la répression contre la population palestinienne augmentent, la commémoration de la Naqba est interdite, les soutiens internationaux aux ONG de solidarité sont entravés, les appels au boycott d'Israël pénalisés.

Il y a certes eu la libération d'environ 1000 prisonniers suite aux accords pour la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit, mais depuis lors les prisons se remplissent à nouveau, et les autorités israéliennes manifestent continuellement qu'elles ne sont pas prêtes à desserrer l'étau dans lequel elles veulent étrangler le peuple palestinien.

Et pourquoi Israël ne continuerait-il pas cette politique, dès lors qu'il est assuré de bénéficier de l'impunité des grandes puissances ?

C'est pourquoi un isolement grandissant de cet État dans l'opinion publique internationale et un développement vigoureux de la campagne BDS sur tous les plans sont nécessaires pour entraver cette situation.

Ce point de vue progresse dans la population juive elle-même.

La campagne BDS marque des points, tant en ce qui concerne les boycotts économique, culturel et sportif. Et les autorités judiciaires françaises ont relaxé des militants poursuivis pour appel à BDS lors de deux procès importants, à Paris et à Mulhouse

Espérons que ce mouvement, dont nous sommes, remportera des victoires de plus en plus importantes en 2012, et qu'il finira par devenir aussi efficace que celui qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud.

Jean-Guy Greilsamer, co-président de l'UJFP

SOMMAIRE

p. 1 Palestine : quels espoirs pour 2012 ?

p. 2 Achat de drones israéliens par la France

p. 3 - Sur BDS
- Communiqué UJFP Lyon

p. 4 - Le CRIF en flagrant délit de mensonge

p. 4-5-6 - La reconnaissance de la Palestine à l'UNESCO : et maintenant ?

p. 7 - Israël révoque l'amnistie de Zakaria Zubeidi

p. 8 - Qui sommes-nous ?
- Dernières parutions

Actualités du BDS

Achat de drones israéliens par la France : des sénateurs demandent l'abandon de l'affaire

Les militants de la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) en France ont saisi leur gouvernement pour qu'il renonce à l'achat de drones Heron TP à la société israélienne Israel Aircraft Industries, portant sur 318 millions d'€. Dans le même temps, des sénateurs français de premier plan ont demandé, publiquement, que le pays abandonne cette acquisition au motif que les drones israéliens étaient inadaptés aux besoins des forces armées.

Campagne contre les drones israéliens Une pétition a été lancée par la Campagne BDS France exhortant le gouvernement à rompre l'accord et appelant à un embargo militaire immédiat sur Israël ; elle aurait déjà recueillie plus de 1300 signatures.

Le texte en est le suivant : « Non à l'achat par la France de 318 millions d'euros de drones à Israël ! Embargo militaire immédiat ! Le ministère de la Défense français a pris le 20 juillet la scandaleuse décision d'acheter pour plus de 318 millions d'euros d'armes de guerre à Israël. Alors que cet État hors-la-loi se rend, jour après jour, coupable de graves violations du droit international, alors que l'heure est à l'austérité, quand tous appellent à la démilitarisation, et aux sanctions contre l'impunité d'Israël, le choix du ministère de la Défense français est indigne, et nous indigné. Israël a un bilan bien établi de violations du droit international et des droits humains au cours de ses diverses opérations et agressions militaires, invasions et occupations de territoires palestiniens et d'autres pays arabes, par l'emploi abusif et indiscriminé de la force et le ciblage délibéré des civils et des infrastructures. Il en résulte une répétition incessante de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La Campagne BDS France, comme le BNC palestinien, appelle donc à un embargo militaire immédiat contre Israël, similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé. Nous demandons l'annulation immédiate de ce contrat d'achats de drones à Israël. » (<http://www.bdsfrance.org/petition/>)

La décision d'acheter des drones israéliens a « surpris » le Sénat français. Début décembre, les vice-présidents des Commissions des Affaires étrangères et de la Défense nationale du Sénat ont publié une lettre ouverte dans le journal Le Monde où ils s'opposent fermement à la décision. Les quatre sénateurs, deux de l'UMP, le parti du président Nicolas Sarkozy, et deux de l'opposition socialiste, ont écrit : « Le 20 juillet, le ministre de la défense, Gérard Longuet, a choisi d'équiper nos forces du Héron TP fabriqué par la société israélienne IAI et importé par Dassault. Au Sénat, cette décision a surpris. Quand un État se préoccupe de l'équipement de ses forces, il doit le faire sans parti pris, de façon rationnelle, c'est-à-dire mesurable : quel prix, quelles performances, quelle souveraineté industrielle ? Si cela est possible, il doit concilier ces objectifs. A défaut, il doit les hiérarchiser, en plaçant en tête la sécurité de ses soldats et l'efficacité de ses forces. » Les sénateurs précisent que les drones israéliens sont inadaptés aux besoins français. « Le Héron TP, écrivent-ils, est grand, lent et vulnérable face à des conditions météorologiques dégradées ».

Ils préconisent l'achat à la place du drone américain Reaper. Leur soutien pour le Reaper démontre cependant que les sénateurs, tout en s'opposant au drone israélien, ne soulèvent aucune question quant à l'éthique de l'acquisition. Leur opposition, selon leurs propres termes, porte strictement sur le mérite technique. Néanmoins, avec un noyau significatif déjà existant qui s'oppose à l'achat à Israël, les militants de la campagne BDS pourront être plus efficaces auprès de l'opinion publique pour que cet achat soit abandonné.

La campagne française sur les traces de la Finlande La campagne en France fait écho à une initiative très ancienne de citoyens finlandais visant à faire renoncer leur pays à un achat possible de drones israéliens.

Le ministre des Affaires étrangères finlandais, Erkki Tuomioja, s'était déjà exprimé publiquement, alors qu'il était dans l'opposition, contre l'achat d'armes israéliennes pour des raisons d'éthique et il a récemment condamné l'« apartheid » israélien. En juillet dernier, le Réseau européen contre le commerce d'armes (<http://www.enaat.org/>) a publiquement soutenu l'embargo sur les armes israéliennes et appelé à mettre un terme à « toute formation dans le cadre militaire et consultation avec l'armée israélienne, les sociétés militaires et les institutions de recherche universitaires ».

Ali Abunimah 30 décembre 2011

Source : <http://electronicintifada.net/blog/ali-abunimah/campaign-launched-against-french-purchase-israeli-drones-senators-demand-deal-be> traduction : JPP

repris sur le site de la **Campagne BDS France** <http://www.bdsfrance.org/>

UJFP expression

Sur BDS

Interview de Pierre Stambul, co-président de l'UJFP réalisée par la revue Business & Community

Votre association soutient la campagne BDS ?

Pierre Stambul (PS) : Oui, car le boycott est légitime, il répond au droit international qui le prévoit explicitement en cas d'apartheid. Et les discriminations que subissent officiellement les Palestiniens sont des formes d'apartheid. La tentative des sionistes de « criminaliser » le boycott doit être mise en échec : nous avons perdu un seul procès et pour l'instant gagné tous les autres. L'UJFP témoigne dans tous les procès contre des militants qui ont participé à des actions de BDS, surtout quand l'accusation essaie de dire que le boycott est antisémite !

Pourquoi ne pas boycotter uniquement les produits issus des colonies israéliennes installées sur les territoires palestiniens ?

PS : Limiter le boycott aux produits des colonies est à la fois irréalisable et politiquement injuste. Irréalisable parce que sur place, la « ligne verte » n'existe plus et qu'il est totalement impossible de distinguer un produit qui vient des colonies, d'un produit qui vient de l'Israël d'avant 1967. Injuste, parce que c'est l'État d'Israël qui produit la colonisation. Comment par exemple boycotter l'antenne universitaire d'Ariel en territoire occupé sans boycotter l'université d'Haïfa dont elle dépend ?

Enfin, le boycott partiel reviendrait à accepter la fragmentation du peuple palestinien en plusieurs entités (Cisjordanie, Gaza, Jérusalem, Palestiniens de 48, réfugiés).

Comment voyez-vous les indignés de la région ?

PS : Au départ, le « mouvement des tentes » en Israël ne posait surtout pas la question de l'occupation et de la colonisation mais petit à petit, les Palestiniens de 1948 ou des mouvements comme Tarabout ont pu prendre la parole. Les manifestants finissent par demander que les milliards donnés à l'armée et aux colons servent à la protection sociale et au logement... La remise en cause de la politique ultralibérale pourrait mener à une remise en cause du colonialisme ! L'arme de Nétanyahou, c'est d'essayer de provoquer la peur et de renforcer ce que l'on appelle le complexe de Massada.

Le printemps arabe a aussi eu des conséquences en Palestine : l'ouverture (partielle) de la frontière entre l'Égypte et Gaza, la fin de Moubarak qui était le complice d'Israël, l'attaque de l'ambassade d'Israël au Caire, mais surtout l'unité palestinienne, si difficile, après des années d'affrontements entre Fatah et Hamas.

jeudi 29 décembre 2011

Communiqué de l'UJFP, section lyonnaise

Encore une fois, les fascistes de l'extrême droite lyonnaise s'en prennent à une Mosquée de la banlieue lyonnaise.

Cette fois ci, il s'agit de la Mosquée de Décines où des individus ont tracé sur ses murs des croix gammées et des slogans nazis.

Ces faits, d'une extrême gravité, s'inscrivent dans la banalisation du discours raciste et islamophobe entretenu par les plus hautes autorités de l'État.

La section lyonnaise de l'UJFP, Union Juive Française pour la Paix, condamne sans réserve ces actes odieux.

Elle tient à exprimer auprès de nos concitoyens musulmans lyonnais et de la région son indignation face à ces actes racistes, à transmettre à toutes et tous - ses sentiments fraternels devant ces manifestations intolérables.

Lyon le 20 décembre 2011

UJFP expression

Le CRIF en flagrant délit de mensonge et d'appel à la haine.

Salah Hamouri n'est pas sitôt libéré que diverses officines sionistes déclenchent contre lui une campagne de diffamation et de haine.

Le président du CRIF Richard Prasquier y va de son couplet, publiant des propos supposés de Salah alors même qu'il les a démentis ainsi que, preuves à l'appui, les journalistes de l'agence Reuters censés les avoir recueillis ! Il en fait même un éditorial.

Monsieur Prasquier est un adepte de l'adage : « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

S'il ne prononce pas dans les heures qui viennent démenti et excuses, nous proposerons à toutes les organisations démocratiques d'exiger ensemble qu'il soit poursuivi pour appel à la haine.

Aujourd'hui, nous recevons les photos de la mosquée de Décines taguées de croix gammées mais Monsieur Prasquier n'a rien à en dire. Car Monsieur Prasquier développe un communautarisme de guerre.

L'Union Juive Française pour la Paix ne laissera aucun racisme en paix.

mardi 20 décembre 2011 par le Bureau National de l'UJFP

Plus de textes, plus d'infos

Sur www.ujfp.org

UJFP réflexion

RECONNAISSANCE DE LA PALESTINE PAR L'UNESCO : ET MAINTENANT ?

L'une des victoires des amis de la Palestine en 2011 est sa reconnaissance par l'UNESCO.

Cette victoire a provoqué les foudres d'Israël, qui avait aussitôt annoncé un nouveau programme de constructions dans les colonies et le gel des droits de douane dus à l'autorité palestinienne, et celles des États-Unis, qui ont annoncé le retrait de leur participation au budget de l'UNESCO (qui s'élève à 22%)

S'agissant du vote de la France, nous ne sommes pas dupes : son approbation de l'admission de la Palestine à l'UNESCO a surtout servi à justifier son abstention pour l'admission à l'ONU. Mais bon, ne boudons pas la victoire que constitue le résultat du vote.

La question qui se pose aujourd'hui est : après le temps des cérémonies et des discours officiels de bienvenue à l'UNESCO, qu'en sera-t-il ?

L'année 2012 révélera si cette victoire est surtout symbolique ou si elle sera suivie d'effets importants pour le peuple palestinien.

Suite page 5

UJFP réflexion

suite de la page 4

D'abord, la restitution de son patrimoine au peuple palestinien serait loin d'être un événement mineur. Les médias ont focalisé leurs projecteurs sur le cas de l'Eglise de la Nativité à Bethléem. Il s'agit là d'un cas à haute valeur symbolique, mais en même temps de la face la plus visible d'un iceberg.



Colonie israélienne au pied d'Hérodion

Un autre lieu patrimonial est par exemple la forteresse souterraine d'Hérodion. Si vous visitez ce lieu, implanté au cœur de la Cisjordanie, vous découvrirez qu'il est gardé par des militaires israéliens et vous lirez à l'entrée que vous êtes censés pénétrer dans l'un des domaines du réseau des parcs nationaux israéliens.

Un autre exemple est le site de Qumran, qui abrite les rouleaux de la Mer Morte.

Si vous visitez la vieille ville d'Hébron, vous constaterez que son centre historique comporte des rues désertes avec de traditionnelles échoppes et que ces rues sont surplombées de grillages jonchés de débris.



Une ruelle du centre de Hébron

Cette situation est le résultat des pratiques terroristes d'environ 500 colons qui vivent au sommet de la vieille ville et sont protégés par environ 1500 soldats.

UJFP réflexion

suite de la page 5

Revaloriser cette vieille ville, dont l'intérêt patrimonial a souvent été souligné, c'est forcément s'opposer efficacement aux colons qui terrorisent ses habitants palestiniens.

Autre cas : Israël colonise avec ses forces armées des lieux saints qui ont un intérêt patrimonial pour la culture juive, comme si cela était tout à fait naturel. Ainsi le tombeau de Rachel près de Bethléem, dont le site est devenu aussi une base militaire contre le camp de réfugiés d'Aïda, ou le tombeau des patriarches à Hébron, qui s'inscrit dans une mosquée dont la moitié de la surface a été annexée pour être transformée en synagogue. Qu'en serait-il si le Vatican recrutait des armées pour protéger les lieux saints chrétiens dans le monde entier ?

Un point très important est donc la restitution et la protection du patrimoine palestinien, mais un point tout aussi important est d'offrir aux gens du monde entier la possibilité de le visiter, sans avoir à subir des checks points ou autres entraves. De plus il revient au peuple palestinien de pouvoir valoriser son patrimoine, ce qui serait notamment créateur d'emplois. Sur ce point, il existe une association palestinienne, basée près de Bethléem, qui effectue un travail persévérant et convivial : il s'agit de l'« Alternative Tourism Group », qui a contribué au livre « Palestine et Palestiniens », sorte de Guide du Routard de la Palestine. Mais, s'agissant de la visite des lieux saints en Palestine, la réalité est largement dominée par la main mise des agences israéliennes, qui intègrent en général la visite de Yad Vashem à leurs circuits. S'attaquer à ce mur est aussi un enjeu important, culturel, et en même temps économique et politique.

Un autre volet de la fonction de l'UNESCO consiste à valoriser l'animation et les échanges culturels. En Palestine, la pratique de cet objectif signifierait d'assurer le libre déplacement des artistes, dont le rôle pour l'avenir du pays est manifeste, et de permettre à la jeunesse palestinienne et aux autres générations de circuler librement pour bénéficier d'échanges culturels avec d'autres pays. Cet autre chantier, nous le savons, se heurte à de très sérieux obstacles !

Les associations qui organisent des tournées en France de troupes de théâtre palestiniennes peuvent en témoigner, ainsi les Amis du théâtre de la Liberté de Jénine ou la Société des Amis du théâtre Al Rowwad.

L'UNESCO est aussi associée à des projets de protection des minorités réprimées. Ainsi, lors de la cérémonie de la levée du drapeau palestinien à l'UNESCO le 13 décembre à Paris, il était possible de visiter une exposition sur le rôle de l'UNESCO pour la Palestine et dont le thème de l'un des panneaux est la « Protection des moyens de subsistance et autonomisation durable des communautés rurales et de réfugiés vulnérables dans la Vallée du Jourdain, financé par le Japon, l'UNESCO, la FAO, l'UNIFEM et l'UNRWA »

Pour conclure, la reconnaissance de la Palestine par l'UNESCO est loin de présenter un intérêt purement symbolique. Sa mise en œuvre persévérante peut contribuer réellement à l'isolement grandissant de l'État d'Israël dans l'opinion publique internationale et à la vigueur de la résistance culturelle et politique du peuple palestinien.

Espérons qu'en 2012 des batailles seront engagées dans cette voie. L'UJFP y contribuera à sa mesure, dans le souci de démasquer l'idéologie qui guide l'actuel État d'Israël et de soutenir la résistance collective du peuple palestinien.

Jean-Guy Greilsamer. Paris, le 22 décembre 2011

PS : les photos ont été prises par des membres de l'UJFP lors de la 166ème mission (judéo-arabe) de la CCIPPP (23 au 31 oct 2010)

expression

Israël révoque l'amnistie de Zakaria Zubeidi



Le cofondateur, le supporter ardent et guide du Théâtre de la Liberté, a été averti par l'Autorité Palestinienne que les autorités israéliennes ont révoqué son amnistie. Zubeidi est depuis le 29 décembre tenu en état d'arrestation à l'intérieur des quartiers de sécurité palestiniens, soit disant par ordre d'Israël. Aucune raison n'a été donnée pour justifier cette incarcération.

L'amnistie lui avait été accordée en 2007 par le cabinet du premier ministre israélien lorsqu'il s'est retiré de la résistance armée. Zubeidi avait réussi à échapper à de nombreuses tentatives israéliennes d'assassinat pendant l'intifada. Selon l'accord d'amnistie il pouvait demeurer en sécurité dans le district de Jénine contrôlé par l'Autorité Palestinienne sans que l'armée israélienne ne cherche à l'arrêter ou à l'assassiner.

Depuis sa captivité, Zubeidi hier a dit : *« Je peux supporter des interrogatoires pendant un an si nécessaire, mais je veux juste être assuré qu'après cela je recouvrerai ma liberté ».*

Après avoir été le leader de la résistance armée pendant la seconde Intifada, depuis 2006, Zubeidi s'est consacré à la résistance culturelle non-violente à travers le théâtre. Il a fondé le Théâtre de la Liberté avec Juliano Mer Khamis qui a été assassiné cette année par des assaillants inconnus. Dans le camp de réfugiés de Jénine, le Théâtre de la Liberté est un lieu culturel qui utilise l'art comme forme de résistance à l'occupation.

Zubeidi est devenu un des principaux avocats de la résistance non-violente par l'art. Ainsi que le dit Zubeidi : *« Nous avons utilisé la résistance armée pour représenter notre cause dans l'Intifada, puis nous avons décidé de suivre le programme d'amnistie de l'Autorité Palestinienne et de cesser la résistance armée ; ainsi j'ai continué ma résistance contre l'occupation par la résistance culturelle et le Théâtre de la Liberté est l'une des institutions que je soutiens pleinement. »*

Aucune raison n'a été donnée pour cette soudaine suppression de son statut d'amnistié. Le Théâtre de la Liberté considère cela comme une nouvelle étape dans les attaques et le harcèlement continus auxquels le Théâtre de la Liberté est soumis depuis quelques mois ; y compris des attaques contre le théâtre et des arrestations nocturnes répétées de ses membres par les forces armées israéliennes.

Quelles que soient les raisons que donneront les autorités israéliennes pour ce revirement cynique, il compromet la suite du travail du Théâtre de la Liberté dans sa défense de la résistance non-violente et il met Zakaria en danger. Zakaria s'est toujours conformé aux conditions de son amnistie tout en soutenant une intifada culturelle, dit Jonatan Stanczak, le troisième cofondateur du Théâtre de la Liberté.

Le Théâtre de la Liberté condamne vigoureusement ces actions et tient à insister sur le fait que la vie de Zubeidi est vraiment en danger. Le Théâtre de la Liberté exhorte tous ses amis à contacter l'Autorité Palestinienne, la DCO [*] israélienne de Jénine, les représentations israéliennes de vos pays, les parlementaires, pour exprimer l'opposition à cette mesure et soutenir Zakaria Zubeidi.

Communiqué de presse du Freedom Theatre, camp de réfugiés de Jénine, du 31 décembre 2011

(Traduction : SF)

[*] DCO signifie "District Coordination Office" il s'agit d'une structure créée lors des accords d'Oslo (NdT)

liste des contacts pour s'informer ou protester :

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2078>

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de l'an 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'État d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble

– pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

– pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

Dernières parutions :



UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 26 25 97 33
e-mail: contact@ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue

.....
imprimerie spéciale
Prix libre